

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MANTES INNOVAPARC : L'EPAMSA SIGNE L'ACTE DE VENTE DE LA PREMIÈRE PHASE D'UN PARC D'ACTIVITÉS AVEC SPIRIT

27
octobre
2021



© SPIRIT

L'EPAMSA et SPIRIT ont signé ce vendredi 22 octobre l'acte de vente pour la réalisation de la première phase d'un parc d'activités situé dans la ZAC Mantes Innovaparc.

Situé au cœur de Mantes Innovaparc, à proximité immédiate de l'autoroute A13, le **Parc Spirit du Mantois** sera développé, à terme, sur un terrain de 3,4 hectares et comptera 19 000 m² de surface de plancher.

La promesse de vente, signée en octobre 2020, prévoit la réalisation de trois phases dont la première est aujourd'hui concrétisée par un acte de vente. Cette première phase comprend trois bâtiments totalisant une surface de plancher de 6 000 m² sur un terrain de 1,1 hectare.

Pour Emmanuel Mercenier, Directeur général de l'EPAMSA, « cette signature confirme **la dynamique et l'attractivité du quartier d'activités Mantes Innovaparc** qui occupe une localisation stratégique sur l'axe Seine Paris Normandie ».

Le programme développé par SPIRIT se distingue par une large ouverture sur le domaine public et illustre parfaitement les partis-pris d'aménagement de Mantes Innovaparc. Le projet proposera un socle actif, longé par un cheminement piéton qui desservira les bureaux en rez-de-chaussée. En surplomb, de grandes maisonnées rassembleront des cellules d'activités à étages et s'intégreront au paysage. Des venelles d'accès piétons guideront les usagers au cœur des aménagements paysagers extérieurs. Les cellules sont disponibles à la vente et à la location pour tous types d'entreprises.

Mantes Innovaparc : un quartier d'activités sur l'axe stratégique Paris Normandie

Situé à Buchelay, au cœur de l'agglomération mantoise, Mantes Innovaparc s'étend sur 58 hectares. Avec un fort enjeu de développement économique, ce quartier d'activités se distingue par sa **localisation urbaine stratégique, le long de l'axe Seine Paris Normandie**, en façade de l'A13 et à proximité de la gare de Mantes-la-Jolie, future gare Eole.

L'objectif du projet urbain est de constituer un véritable quartier mixant activités, logements et équipements, en continuité avec la ville et notamment avec le quartier mitoyen Mantes Université en cours de réalisation. Il s'agit à la fois « **d'un projet urbain, d'un projet de paysage et de développement économique** » (Christian Devillers, architecte-urbaniste).

Mantes Innovaparc

- 58 ha à développer
- À proximité de l'A13, connecté à la gare SNCF de Mantes-la-Jolie, future gare Eole (2024)
- 2 500 emplois à terme
- Urbaniste : Agence Devillers & Associés

L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'État en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et de la Communauté de communes Les Portes de l'Île-de-France.

Il intervient en tant que :

- directeur de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m²,
- mandataire pour le compte des collectivités,
- acteur du renouvellement urbain,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

CONTACT PRESSE EPAMSA

Stéphanie Malnuit ■ Chargée de communication

Tél. : 01 39 29 24 90 ■ 06 72 43 87 91

E-Mail : s.malnuit@epamsa.fr

www.epamsa.fr  